

SÉANCE DU LUNDI 04 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le lundi quatre octobre à dix-huit heures.

Le Conseil Communautaire d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à CAUX (salle du Peuple), sous la présidence de **M. Gilles D'ETTORE**,

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault
Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 58

En exercice : 58

Ayant pris part à la délibération : 53

- Présents : 50
- Pouvoirs : 3

Date de convocation :

Mardi 28 Septembre 2021

Affichage effectué le :

12 octobre 2021

Mise en ligne le :

12 octobre 2021

OBJET :

**Décisions prises par le Président
de la Communauté
d'Agglomération Hérault
Méditerranée sur délégation :
compte rendu au Conseil
Communautaire**

N° 003705

Question N°39 à l'O.J.

Rubrique dématérialisation : 5.2 Fonctionnement
des Assemblées

Présents :

ADISSAN : M. Patrick LARIO. **AGDE** : M. Gilles D'ETTORE, Mme Eve ESCANDE, M. Sébastien FREY, Mme Véronique REY, M. Jérôme BONNAFOUX, Mme Christine ANTOINE, M. Stéphane HUGONNET, M. Thierry DOMINGUEZ, Mme Chantal GUILHOU, M. François PEREA, M. Thierry NADAL, Mme Nadia CATANZANO, M. André FIGUERAS. **AUMES** : M. Michel GUTTON. **BESSAN** : M. Stéphane PEPIN-BONET, Mme Marie-Laure LLEDOS, M. André ALBERTOS, Mme Simone BUJALDON. **CASTELNAU DE GUERS** : M. Didier MICHEL. **CAUX** : M. Jean-Charles DESPLAN, Mme Virginie DORADO. **CAZOULS D'HÉRAULT** : M. Henry SANCHEZ représenté par Mme Françoise AVILEZ. **FLORENSAC** : M. Vincent GAUDY, Mme Noëlle MARTINEZ, M. Pierre MARHUENDA, Mme Murielle LE GOFF. **LÉZIGNAN LA CÈBE** : M. Rémi BOUYALA. **MONTAGNAC** : M. Yann LLOPIS, Mme Nicole RIGAUD, M. Philippe AUDOUI. **NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE** : M. Edgar SICARD, Mme Jocelyne BALDY. **NIZAS** : M. Daniel RENAUD. **PÉZENAS** : M. Armand RIVIERE, Mme Aurélie MIALON, M. Jean-Marie BOUSQUET, Mme Danièle AZEMAR, M. René VERDEIL, M. Alain VOGEL-SINGER. **PINET** : Mme Nathalie BASTOUL. **POMÉROLS** : M. Laurent DURBAN, Mme Marie-Aimée POMAREDE. **PORTIRAGNES** : M. Philippe CALAS. **SAINT-PONS DE MAUCHIENS** : Mme Christine PRADEL. **SAINT-THIBÉRY** : M. Jean AUGÉ, Mme Joséphine GROLEAU. **VIAS** : Mme Sandrine MAZARS, M. Bernard SAUCEROTTE, Mme Pascale GENIEIS-TORAL.

Absents Excusés :

AGDE : M. Ghislain TOURREAU, Mme Véronique SALGAS. **PORTIRAGNES** : Mme Gwendoline CHAUDOIR. **TOURBES** : Mme Véronique CORBIERE. **VIAS** : M. Jordan DARTIER.

Mandants et Mandataires :

AGDE : Mme Sylviane PEYRET donne pouvoir à M. Jérôme BONNAFOUX, Mme Françoise MEMBRILLA donne pouvoir à M. Gilles D'ETTORE. **VIAS** : M. Olivier CABASSUT donne pouvoir à Mme Chantal GUILHOU.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET.

Rapporteur : M. Gilles D'ETTORE, Président.

RECU EN PREFECTURE

Le 08 octobre 2021

VIA DOTELEC - FAST Actes

034-243400819-20211004-D00370510-DE

- ✓ VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L. 5211-10 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 ;
- ✓ VU la délibération du Conseil Communautaire n°3220 du 11 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ;
- ✓ VU la délibération du Conseil Communautaire n°3280 du 21 juillet 2020 portant sur la délégation de pouvoir de l'organe délibérant au Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a été amené depuis le conseil communautaire du 14 décembre 2020 à prendre des Décisions dans le cadre de sa délégation générale donnée par l'Organe délibérant par délibération du 21 juillet 2020 afin de faciliter le fonctionnement courant de l'EPCI.

Les membres du Conseil Communautaire sont amenés à prendre acte de l'ensemble des Décisions prises par monsieur le Président durant la période du 02 juillet au 10 septembre 2021 dans le cadre des délégations générales accordées par le Conseil Communautaire au Président, conformément à l'article L 5211-10 du CGCT.

N° de l'acte	Intitulé de l'acte
N°002082	Accords-cadres sans montant minimum et sans montant maximum - attribution des marchés à la Société « TOUCHAT ESPACES VERTS », domiciliée Route de Baillargues à Mauguio (34131) pour les lots n°1 « désherbants », n°2 « fongicides, insecticides », n°3 « engrais » et n°4 « terreau, amendement, paillage, tuteurages et accessoires de plantation » pour une durée de 12 mois renouvelable trois fois.
N°002083	Vu la fin du contrat territorial et afin de préparer la 2 ^{ème} génération sur la période 2021-2027, il convient d'attribuer le marché pour la mission d'étude pour l'actualisation du projet de territoire au groupement d'entreprises au Cabinet STRATEAL domicilié 4 rue de la mare à Chaville (92370) pour un montant de 24 000,00 € HT.
N°002084	Fourniture de poteaux d'arrêts de bus, pose, dépose, pour le réseau de bus Cap Bus : Avenant n°1 avec l'Entreprise SIGNAUX GIROD domicilié 881, route des Fontaines Bellefontaine à Morez cedex (39401) afin de rajouter de nouvelles références au bordereau de prix.
N°002085	Marché 20019 de Travaux avec l'Entreprise MEDITRAG réhabilitation du 30 rue Jean Roger à Agde – lot 4 « menuiserie intérieure » : Avenant n°1 de plus-value d'un montant de 2 273,92 € HT pour le rajout de fourniture et pose de galandages afin de rassembler les deux salles de formation. Le montant de la rémunération globale du marché n°20019 – lot 4 se monte à 39 121,13 € HT.
N°002086	Marché 202134 - acquisition de deux véhicules Boxer d'occasion de type « châssis cabine benne amovible » - Lot n°2 « véhicules utilitaires » : Attribution du marché à la Société ACR 34 pour un montant de 60 000,00 € HT + frais d'immatriculation d'un montant de 711,52 € net.
N°002087	Marché 20016 - Travaux de réhabilitation du 30 rue Jean Roger à Agde – Lot 1 « démolition gros œuvre – maçonnerie – façades » : Avenant n°1 de plus-value d'un montant de 51 509,83 € HT (rajout de travaux supplémentaires suite à l'étude complémentaire du Bureau d'étude structure et du Bureau contrôle afin de renforcer et reprendre la structure du bâtiment) avec l'Entreprise MEDITRAG. Le montant de la rémunération globale du marché se monte à 221 413,84 € HT.
N°002088	Marché 20017-Travaux de réhabilitation du 30 rue Jean Roger à Agde – Lot 2 « cloison, doublage intérieur, faux plafond » : Avenant n°1 de plus-value d'un montant de 4 775 € HT (travaux supplémentaires pour le sous-sol à cause de la remontée d'humidité de placo hydro et des cages d'escalier attenantes suite aux observations du Bureau de contrôle avec la pose de cloison coupe-feu 1 heure) avec l'Entreprise EASYTECH. Le montant de la rémunération globale du marché se monte à 61 559,40 € HT.
N°002089	Mise aux normes des deux forages du captage des Bedillières sur la commune de Lézignan la Cèbe : mission géotechnique confiée à la Société EGSA-BTP, domiciliée 19 rue Louis Breguet à Jacou (34830) pour un montant de 9 120 € HT, soit 10 944 € TTC.
N°002090	Mise aux normes des deux forages du captage des Bedillières sur la commune de Lézignan la Cèbe : mission de diagnostic Hydrogéologique confiée à la Société ANTEAGROUP, domiciliée Parc d'activité de l'aéroport 180, impasse John Locke à Pérols (34470) pour un montant de 14 800 € HT, soit 17 760 € TTC.
N°002091	Accueil et formation d'une apprentie : prise en charge financière du solde de la formation « BTS Comptabilité gestion » avec le CFA GMD IDELCA pour un montant de 7 100 € Net.
N°002092	Mise à disposition d'un local 46, rue de l'Amour à Agde au Centre Communal d'Action Sociale d'Agde à titre gracieux pour installer une partie de ses services.
N°002093	Diagnostic du forage du Moulin de la Plaine sur la commune de Saint-Pons de Mauchiens avant sa mise en exploitation ainsi que le comblement de 4 ouvrages (3 piézomètres et un forage de reconnaissance) confié à la Société ANTEA Group domiciliée Parc d'Activité de l'Aéroport – 180, impasse Johan Locke à Pérols (34470) pour un montant de 2 400,00 € HT, soit 2 880,00 € TTC.
N°002094	<p>Contrat d'étude avec la Société Ressources Consultants Finance, domiciliée 16 rue de Penhoët, 35000 RENNES pour une mission d'élaboration d'un pacte fiscal et financier :</p> <p>Tranche Ferme : <u>Phase 1</u> : Consultant manager (3 jours à 1 217 € HT, soit 3 651,00 € HT) ; Consultant sénior principal (7 jours à 1 100 € HT, soit 7 700,00 € HT) dont 2 jours de réunion soit, 11 351,00 € HT. <u>Phase 3</u> : Consultant manager (4 jours à 1 217 € HT soit, 4 868,00 € HT Forfait - Frais de déplacement : 20 463,17 € TTC (TVA 20 % : 3 410,53 €) Tranche optionnelle : déclenchée ponctuellement par bon de commande <u>Phase 2</u> : Tarif journalier de 1 217,00 € HT soit, 12 170,00 € HT maximum ; Frais de déplacement inhérents à la phase 2, soit 208,41 € HT par déplacement.</p>

N° de l'acte	Intitulé de l'acte
N°002095	Contrat de maintenance d'un ascenseur sur le site de GIGAMED à Bessan avec la Société OTIS, Agence Service domiciliée 164 Rue Maurice Le Boucher – Zac de Tournezy à Montpellier (34070) pour un montant de 1 100,00 € HT par an pour une durée d'un an renouvelable trois fois et un abonnement mensuel à une ligne téléphonique OTIS LINE de 10,90 € HT par mois
N°002096	Contrat de prestations de services « SERENITY » n°23829 - maintenance progiciels COVADIS avec la Société GEOMEDIA domiciliée 20 Quai Malbert, CS 42905 Brest Cedex 2 (29229) pour un montant annuel de 600 € HT la 1 ^{ère} année et de 720 € HT/an les deux années suivantes dans le cadre de la maintenance des progiciels COVADIS.
N°002097	Formation professionnelle en distanciel « DPO certification AFNOR » pour une durée de 5 jours afin d'acquérir et perfectionner les compétences de la déléguée à la protection des données avec l'organisme Hervé Schauer Sécurité, domicilié 10 rue des poissonniers, F-92200 Neuilly-sur-Seine, d'un montant de 3 582,00 €.
N°002098	Formation professionnelle « rattrapage DPO » pour la Déléguée à la Protection des Données avec l'organisme AFNOR domicilié 11 rue Francis de Pressensé, La Plaine Saint Denis cedex (93571), d'un montant de 300,00 €
N°002099	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un projet de conservation d'espèces protégées de chauves-souris « Murin à oreilles échancrées » et « Grand rhinolophe » sur le site de « La Méditerranéenne » à Agde : avenant n°1 au marché avec les prestataires BATIVERSITE et Olivier BELON14, domiciliés rue Cranton à Aniane (34150), sans incidences financières
N°002100	Marché 20044 – Travaux de réhabilitation du 30 rue Jean Roger à Agde Lot n°08 : Avenant n°1 de plus-value d'un montant de 2 935 € HT « Plomberie - Sanitaires – Chauffage » avec l'Entreprise E. THERM dans le cadre de prestations supplémentaires essentielles à la bonne réalisation des travaux. Le montant de la rémunération globale du marché se monte à 56 355 € HT (5,49 % introduit dans l'avenant).
N°002101	Marché n°202139 - Acquisition d'un véhicule PARTNER STANDARD 650 kg – 100 CH Blue HDi Start and Stop d'occasion de moins de 3,5 tonnes au titre du Lot n°2 « véhicules utilitaires » : attribution du marché à la Société ACR 34, domiciliée Zone Industrielle – 9 Rue de Chiminie à Agde (34300) pour un montant de 15 750,00 € HT + frais d'immatriculation d'un montant de 267,76 € net.
N°002102	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement de la phase d'études opérationnelles du Pôle d'Echange Multimodal de la gare d'Agde : mission attribuée au Cabinet DYN'AMO Conseil, domicilié 22 place du Ventoux, 34 090 MONTPELLIER pour un montant de 30 000,00 € TTC.
N°002103	Marchés n°202137 et 202138 - Fourniture de produits spécifiques pour les services propreté urbaine et maintenance mécanique : Attribution des accords-cadres du lot n°1 « produits pour balayeuses mécaniques de voirie » pour un montant annuel minimum de 1 000.00 € HT et un montant annuel maximum de 5 000.00 € et du lot n°2 « produits spécifiques de voirie et garage » pour un montant annuel minimum de 2 000.00 € HT et un montant annuel maximum de 8 000,00 € HT à la Société ORAPI HYGIENE, domiciliée 12 Rue Pierre Mendès France à Vaulx-en-Velin (69120).
N°002104	Marché 202101 – lot 1 « systèmes de reprographie et impression - Marché 202102 - Lot 2 « impression grand format » : Avenant n°1 avec la Société CANON afin de passer à une facturation trimestrielle afin de réduire les coûts de production
N°002105	Mission de programmation architecturale avec le Bureau d'études VUES SUR MER – Villes Littorales Durables, domicilié 705 Rue de Saint Hilaire à Montpellier (34070) en vue de la construction du futur siège de la CAHM sur le site de la Méditerranéenne à Agde pour un montant de 25 725 € HT.
N°002106	Contrat de dépôt et de gestion totale des appareils de distributeurs automatiques de boissons et denrées alimentaires avec la Société BIBAL, domiciliée Cafés BIBAL Vending à Ecoparc 236 rue de la Sarriette Saint Aunes (34130) sur le siège de la CAHM, GIGAMED-accueil, GIGAMED-service Technique et Campus Connecté.
N°002107	Contrat de location d'une machine à affranchir pour la facturation eau et assainissement auprès de la société QUADIENT, domiciliée 7 rue Henri Becquerel à Rueil-Malmaison Cedex (92565).
N°002108	Réhabilitation du réservoir de Montmorency, commune de Pézenas : Mission Contrôle technique confiée à la Société APAVE BÉZIERS BATIMENT, domiciliée 5, avenue de l'Occitanie à Boujan sur Libron (34760) pour un montant de 7 700 € HT, soit 9 240 € TTC.
N°002109	Travaux de réhabilitation du réservoir de Montmorency sur la commune de Pézenas : Mission Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) confiée à la Société TECHNIBAT, domiciliée 34 avenue d'Espondeilhan 34490 LIEURAN LES BEZIERS, pour un montant de 4 960€ HT soit, 5 952 € TTC.
N°002110	Mission complémentaire de maîtrise d'œuvre des travaux d'installation d'un groupe de suppression AEP au niveau du réservoir village sur la commune de Bessan, confiée à la Société ENTECH, sis Parc Scientifique et Environnemental BP 118 34140 MEZE par Avenant pour montant de 8 600 € HT, soit 10 320 € TTC
N°002111	Consultation juridique confiée au Cabinet CGCB, domicilié 8 place du marché aux fleurs à Montpellier (34000) pour effectuer une consultation de sécurisation de procédure marchés publics pour l'exonération de mise en concurrence du projet expérimental sur le littoral.

N° de l'acte	Intitulé de l'acte
N°002112	Congé bail commercial : mandat à Maître Chastel, domicilié 17 rue Chaban Delmas 34300 AGDE pour effectuer les formalités liées à la dénonciation d'un bail commercial à l'échéance triennale pour un montant de 200 euros.
N°002113	Contrat de support logiciel du Data Center avec la Société SCHNEIDER ELECTRIC IT FRANCE, domiciliée au 140 Avenue Jean Kuntzmann – ZIRST Montbonnot Inovallée à Saint-Ismier Cedex (38 334) pour un montant annuel de 259,99 € HT pour les mises à jour ainsi qu'une assistance technique par téléphone.
N°002114	Contrat de ligne de Trésorerie 2021 avec la Caisse d'Épargne Languedoc Roussillon pour un montant de 2M€ en remplacement de celle qui échoie au 04/09/2021.
N°002115	Prise de vues aériennes par le biais d'un drone pour la production et le montage de supports filmés : renouvellement de la mission accessoire accordée à monsieur Yacine SERSAR pour un montant mensuel brut de 332 €.
N°002116	Convention de stage avec l'Université Paul Valéry, domiciliée route de Mende à Montpellier (34090) afin d'accueillir au sein de la « Direction Emploi Formation » une étudiante pour la période du 13/09/2021 au 27/05/2022
N°002117	Congé bail commercial : mandat à la SCP MARCELLIN - RIOUFOL - HENRIQUES-CUQ – CHARRIE, domiciliée 23, Rue Delcassé à Foix Cedex (09001) pour effectuer les formalités liées à la dénonciation d'un bail commercial à l'échéance triennale pour un montant de 40 €.
N°002118	Aménagement de plateformes d'observation sur les sites de la réserve Naturelle du Bagnas et de Maraval : attribution du marché à l'Atelier de paysage Claude Chazelle, domicilié 6 boulevard Aristide Briand à Brioude (43100) pour un montant de 34 305 € pour la partie à prix global et forfaitaire et 5 000 € maximum pour la partie à bon de commande.
N°002119	Congé bail commercial : mandat à la SCP MARCELLIN - RIOUFOL - HENRIQUES-CUQ – CHARRIE, domiciliée 23, Rue Delcassé à Foix Cedex (09001) pour effectuer les formalités liées à la dénonciation d'un bail commercial à l'échéance triennale pour un montant de 40 €.
N°002120	Prestation Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) dans le cadre des travaux du plan pluriannuel de restauration et d'entretien du fleuve Hérault – Tranche 3, 4 et 5 : attribution du marché au Cabinet LM COORDINATION, domicilié 17 Avenue Saint-Just à Creissan (34 370) pour un montant de 7 780 € HT.
N°002121	Convention de partenariat pour l'accueil et la formation d'un apprenti au sein du service élagage avec le CFA Agricole de l'Hérault, domicilié 8 allé du Général Montaigne, à Pézenas (34120) pour la période du 13/09/2021 au 12/09/2022 pour un montant de 6 041,00 €.
N°002122	Lancement de la procédure de demande volontaire de réalisation de diagnostic archéologique sur le château de Castelnau de Guers auprès du Service Régional de l'Archéologie sur le périmètre de la propriété appartenant à la CAHM qui engendrera la mise en place d'une convention entre la CAHM (aménageur) et l'Institut National de Recherches en Archéologie Préventive (opérateur du diagnostic).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé de son Président,

- **PREND ACTE** des Décisions prises par monsieur le Président conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales en la matière.

Fait et délibéré à CAUX les jour, mois et an susdits

***Le Président
Gilles D'ETTORE***

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois francs, à compter de sa publication.

#signature#